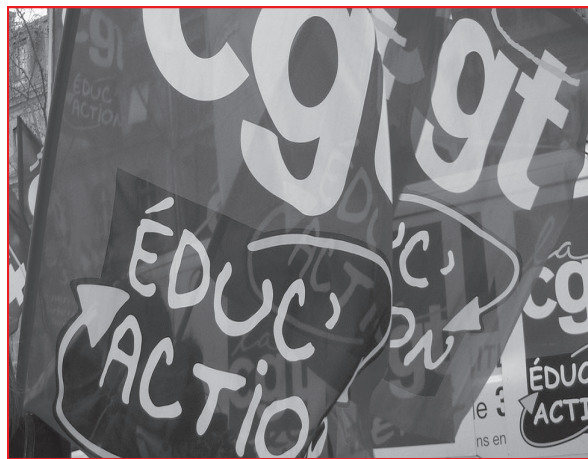




VERSAILLES



CGT Educ'action Versailles

La Rotonde-32-34 avenue des Champs

Pierreux-92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39

Commission paritaire n° : I012S07065

Dir. de publication : Marie Buisson
IMPROFFSET GRIGNY

Imprimé sur papier recyclé

Le Courrier Journal de l'académie de Versailles

Avril -Mai- Juin-
Juillet
2018
Bimestriel n° 178

Parce que c'est son projet !

Le temps est à l'orage. Ce n'est pas un simple constat météorologique durant la manifestation parisienne de l'ensemble de la fonction publique du 22 mai dernier, la troisième journée d'actions depuis le début du quinquennat Macron. Le temps est à l'orage car la brutalité avec laquelle le gouvernement souhaite libéraliser le pays rencontre des oppositions certaines et tenaces. Les cheminots maintiennent une mobilisation unitaire pour défendre non pas des acquis mais une certaine vision du service public. A Air France, un patron un peu trop arrogant a perdu un pari renforçant d'autant plus une mobilisation également soutenue. Dans les hôpitaux, tous les signaux sont au rouge pour dire que l'on ne pourra pas plus longtemps faire de la rentabilité le moteur du secteur de la santé. Pourtant, c'est bien le cœur de la logique du gouvernement. Derrière l'image d'une modernisation dont Macron se veut le chantre, c'est bien l'idée de faire de la fonction publique un secteur rentable à tous les points de vue. Les barrières (autre nom des droits des travailleurs ou du statut de la fonction publique) doivent sauter au nom d'un dogme,

d'une idéologie : le capitalisme dont la logique même est basée sur la recherche du profit. Il est bien sûr possible d'habiller tout cela des concepts d'une novlangue qui masque mal ses intentions. L'exigence de compétitivité, d'adaptabilité, de performances est devenue le paradigme de notre société qui doit faire face à la mondialisation. Oui, mais quelle mondialisation ? Celle des hommes ou celle des capitaux ? En effet, notre gouvernement semble bien peu concerné par les flux mondiaux de migrants à la recherche d'un endroit où ne pas mourir. La criminalisation de l'aide apportée à ces personnes est un signal fort du peu d'importance accordée à l'humain. La mondialisation, ce n'est pas seulement celle de l'argent. Dans notre secteur, les premiers résultats de Parcours Sup traduisent parfaitement la cohérence gouvernementale. Nous ne sommes plus dans une volonté de faire progresser le niveau de connaissances dans la société mais bien de permettre aux premiers de cordée de garder la place qui est la leur. Les profondes inégalités scolaires à l'œuvre vont encore s'aggraver avec la réforme du lycée général et technologique où la seconde

va devenir le lieu de décision d'un avenir dans le supérieur. Il faudra alors une maîtrise du système éducatif qui est principalement l'apanage des classes favorisées détentrices d'un capital culturel comme le définissait Bourdieu déjà dans les années 70. Dans le même temps, la réforme de la voie pro veut accélérer le processus de sélection des classes populaires dès la troisième voire au-delà en définissant parfaitement les exécutant-e-s dont l'économie a besoin confiant leur formation via l'apprentissage aux entreprises. Les savoirs humanistes enseignés en LP seront également mis au service du seul savoir professionnel. Nous sommes loin des objectifs historiques de la formation professionnelle. On le voit la ligne n'est pas entre des réactionnaires arc-boutés sur des privilèges et les modernisateurs, elle repose au contraire sur deux projets antagonistes. A nous de défendre le nôtre : une école émancipatrice dans une société égalitaire !

Mathieu Moreau
Co-secrétaire académique

SOMMAIRE

Édito	1
Réforme du lycée : vers une sélection plus précoce et une concurrence accrue	2
Parcours Sup: ce qui devait arriver arriva/	2
L'écho des départements	3-4
Dossier syndical d'accès à la hors-classe	5-6
Sales Profs !	7
Nos coordonnées	8

Réforme du lycée : vers une sélection plus précoce et une concurrence accrue !

Selon Jean-Michel Blanquer, la réforme du lycée permettra d'accroître la liberté de choix d'orientation des élèves. Ceux-ci devraient apparemment suivre très tôt une stratégie afin de se préparer au mieux à leur introduction sur le marché du travail. Cette prétendue « liberté de choix » masque deux réalités : une spécialisation précoce des élèves et une mise en concurrence accentuée entre les élèves, les disciplines et les établissements.

À l'issue de la classe de seconde, chaque élève devra choisir trois enseignements de spécialité pour la classe de première puis n'en garder que deux en terminale. Au total, ce sont 12 heures-élèves qui seront dédiées à ces disciplines. On voit par là ressurgir les séries S, ES et L supprimées, avec toutefois une spécialisation accrue en terminale. Ces deux disciplines seront évaluées pour le bac par des épreuves terminales au printemps, cela afin que les résultats puissent être pris en compte par Parcoursup. Le choix de ces enseignements sera donc déterminant pour la poursuite éventuelle des études dans le

supérieur, y compris dans des Licences avec la mise en place des attendus. La « liberté de choix » semble de ce fait fortement contrainte et très loin d'être effective pour tous les élèves.

L'introduction d'une part importante de contrôle continu au bac (10% sur le livret scolaire + 30% sur des épreuves communes) ainsi que la prise en compte par Parcoursup du lycée d'origine de l'élève participent à la même logique de mise en concurrence des élèves et des établissements. Cette dernière sera renforcée également par l'architecture du lycée. En effet, pour chaque niveau, une marge horaire sera laissée à la libre utilisation des établissements : pour de l'accompagnement à l'orientation, du soutien, des dédoublements, des heures disciplinaires supplémentaires, des heures de préparation en terminale à l'oral du bac, etc. Par ailleurs, cette marge horaire pourrait être abondée par le rectorat en fonction des spécificités de chaque établissement. Une carte nationale des lycées en éducation prioritaire, avec les avantages qu'elle devrait impliquer pour les personnels, ne semble ainsi pas

envisagée.

Enfin, certains enseignements sur lesquels pourront intervenir des enseignants de plusieurs disciplines laissent craindre une mise en concurrence entre celles-ci. C'est le cas notamment de l'enseignement scientifique du tronc commun en première et en terminale ainsi que l'enseignement de spécialité « Histoire-géo et Sciences Politiques ».

La CGT Educ'action s'oppose à ce projet de réforme qui va dans le sens d'une concurrence accrue et d'un renforcement des inégalités sociales. Puisque les mesures principales seront mises en place à partir de septembre 2019, l'année scolaire 2018 - 2019 sera déterminante pour faire reculer le gouvernement. La CGT Educ'action Versailles organise une journée de formation sur cette réforme le mercredi 13 juin au lycée Joliot-Curie de Nanterre.

Maxime Pouvreau

Bureau de la CGT Educ'action 92

Parcoursup : ce qui devait arriver arriva !

Les premiers résultats sur Parcoursup sont malheureusement à l'image de ce qui était prévisible : une majorité des jeunes à trois semaines du bac est dans le stress d'une attente de résultats positifs quant à ces vœux. Ce n'est pas Parcoursup qui a inventé le tri et la sélection mais ce système vient les conforter voire les amplifier. Les meilleurs élèves sont la proie recherchée désormais par tout l'enseignement supérieur : souvent servis en 1^{er}, ils libèrent des places pour les autres ensuite. Mais pas pour tous : certain-es sont 4500^{ème} sur

les listes d'attente pour 100 places disponibles... Tout cela revient donc faire rentrer les jeunes directement dans la concurrence et la compétition, les préparant ainsi au monde du salariat.

On note aussi que les jeunes scolarisés dans les lycées qui devraient relever de l'éducation prioritaire obtiennent de moins bons résultats en termes de réponses positives. Enfin, parfois les vœux qui sont satisfaits sont ceux que les jeunes avaient formulés en dernier, ce qui conduit à des situations ubuesques où des jeunes de région parisienne sont invités à aller faire

leurs études dans des universités à plus de 100 kms de chez eux !

Parcoursup et la loi Vidal au lieu de favoriser l'égalité entre les jeunes les enferme donc un peu plus dans une société inégalitaire : c'est en ce sens que la CGT Educ'action le combat tout comme elle combat cette société qui reproduit et amplifie les inégalités sociales.

Samuel Serre

Secrétaire CGT Educ'action 92

L'écho des départements

CGT Educ'action 78

Construction de la convergence des luttes dans les Yvelines.

Depuis la journée de grève du 22 mars, autour des personnels de la Fonction publique, la CGT Educ'action pèse de tout son poids dans la construction des luttes et la convergence des mobilisations dans le département et toute l'académie.

Nombreuses et nombreux sont ainsi nos sympathisantes et sympathisants qui se sont mobilisé.e.s tout au long du mois d'avril, le 1^{er} mai aux côtés des travailleurs de tous les secteurs, le 3 mai aux côtés des cheminots et à nouveau le 22 mai avec l'ensemble des fonctionnaires.

Face à un gouvernement réactionnaire qui fait feu de tout bois, il est en effet illusoire

de penser que les nombreuses attaques sur le statut des cheminots, l'orientation des étudiants et la précarisation généralisée des fonctionnaires sont déconnectées d'un pro-



jet global qui ne touchera pas les personnels de l'Education Nationale.

Les « réformes » et « projets d'orientation » s'accroissent d'ailleurs chez nous autour du bac, du lycée général, de l'accès au supérieur et de l'enseignement professionnel.

Partout il s'agit de mettre sous tutelle des enseignant.e.s de moins en moins sous statut et de faire des économies qui accentueront les inégalités sociales.

La construction d'une convergence des luttes locales avec les cheminots de Versailles, les ouvriers de PSA de Poissy et les étudiants de l'université de St Quentin en Yvelines n'est donc pas qu'une addition de revendications corporatistes mais bien la défense d'une vision commune de ce que devrait être notre société solidaire.

La dernière journée de mobilisation du 22 mai dans le département montre que notre détermination ne faiblit pas dans nos établissements yvelinois et affirme l'urgente nécessité de se regrouper : se réunir est un début, lutter ensemble c'est la réussite !

CGT Educ'action 91

Mon école va craquer

Les politiques d'austérité attaquent le service public d'éducation dans l'Essonne. A la rentrée 2018, il y aura 1306 élèves de plus dans les collèges, mais un solde de seulement 16 créations de postes : soit 1 prof pour 80 élèves !

Depuis des années, le département connaît une forte hausse démographique, mais il n'y a pas de créations de postes de CPE, d'Assistantes-Sociales, d'infirmier-e-s. Le climat scolaire se dégrade. Les locaux deviennent trop petits, et le Conseil Départemental, plutôt que de construire de nouveaux collèges invente une « sectorisation flottante ». Dans les lycées, le Rectorat et le Conseil

Régional utilisent les sections d'enseignement professionnel comme variable d'ajustement.

Les collèges craquent et se mobilisent : collège Lurçat à Ris-Orangis, collège Louise Michel à Corbeil... A ces problèmes du quotidien, s'ajoute la mise en place de réformes qui ajoutent encore de l'inquiétude et de la colère : réforme du bac et du lycée, mise en place du parcoursup, réforme de l'orientation, fermeture et regroupement de CIO...

La convergence des luttes s'organise, avec le soutien du SNES-FSU, de SUD Education, de la CGT Educ et de l'UD CGT. Le 2 mai, un premier rassemblement devant la DSDEN a réuni 150 personnes. En audience, l'administration explique faire avec les

moyens dont elle dispose...

Cela confirme qu'il faut renforcer la mobilisation. Elle s'élargit aux étudiant-e-s de la Fac d'Evry en lutte contre la loi Ore et Parcoursup et contre la fusion des facs d'Evry et d'Orsay.

Une nouvelle manifestation le 22 mai, le matin de la journée de grève de la Fonction Publique, confirme que la colère monte ! 300 personnes dans les rues d'Evry : une réussite dans cette ville qui manque de culture de lutte... On peut noter une fébrilité de la Préfecture devant une mobilisation de la jeunesse : forces de police en nombre, interdiction pour la manifestation de s'approcher des lycées.

Une prochaine initiative est prévue le 6 juin à Evry.

CGT Educ'action 92

Un syndicat ça marche sur deux jambes : la défense individuelle des salarié-es et la lutte pour obtenir satisfaction sur les revendications. C'est à cette devise que nous nous attachons depuis longtemps dans les Hauts de Seine. Notre activité récente en est l'illustration. Du côté de la défense des salarié-es, nous sortons juste de l'épisode des mutations dans le 1er degré qui est un moment particulièrement attendu par les collègues puisque 2000 d'entre elles et eux ont participé au mouvement. Après deux jours de commission paritaire (au lieu d'une demi-journée prévue ce qui était dû à un cahier des postes défectueux et qui a donc nécessité de nombreuses corrections), nous avons pu enfin répondre le vendredi 25 mai aux sollicitations des collègues. Près de deux cents d'entre elles et

eux ont fait confiance à la CGT pour obtenir leurs résultats et ont fait preuve de beaucoup de patience suite aux différents reports que nous leur annonçons. Le syndicat dans son entier s'est mobilisé (élu, membres du bureau du syndicat) pour donner l'information au mieux.

Dans le même temps, la CGT Educ'action 92 a participé le mercredi 16 mai à l'action RESF sur la question des jeunes sans papiers qui étudient dans nos lycées et qui souvent après 18 ans sont laissés sur le bord du chemin. Nous nous battons depuis des années pour que ces jeunes restent en France et obtiennent des papiers. Plusieurs lycées ont participé à l'action (notamment les LP Chappe de Nanterre et de Prony à Asnières), réaffirmant ainsi notre solidarité avec ces jeunes.

Dans le département les luttes ne manquent pas que ce soit à Monoprix à Issy les Moulineaux pour la défense des libertés syndicales ou contre la fermeture de la plateforme courrier de Villeneuve la Garenne. A chaque fois, la CGT est présente aux côtés des salarié-es ainsi le jeudi 24 plus de 80 % des salarié-es de la plateforme, soutenu-es notamment par leur syndicat CGT étaient en grève pour protester contre la fermeture de leur centre.

Tout cela est le sens de l'engagement syndical. C'est pour quoi les 22 et 26 mai nous étions dans la rue pour protester contre les conséquences néfastes de la politique de Macron pour les salarié-es. Et nous ne comptons pas en rester là !

CGT Educ'action 95

L'actualité a été particulièrement dense ces derniers mois dans le Val d'Oise. Suivant le mandat de notre dernier conseil syndical départemental, la CGT Educ'action 95 a appelé à la grève dès le 3 avril non pas seulement en soutien des cheminots mais bien parce que leur lutte contre la casse de leur statut est la notre également. Cette grève réelle mais minoritaire a permis aux militant-e-s de tourner dans les écoles et les établissements pour diffuser notre matériel notamment sur le projet de loi de gouvernement pour les fonctionnaires.

La CGT Educ'action 95 était également présente au rassemblement de la fonction publique le 22 mai dernier sur le parvis de la préfecture de Cergy. Lors de cette troisième journée d'action dans la fonction publique depuis l'élection de Macron, nous avons relevé des taux de grévistes variables

mais intéressants allant de 10% à 30% dans des gros lycées (Jaurès, Romain Rolland, Léger...) et la fermeture de certaines écoles (Cézanne à Pontoise). Nous avons rencontré la représentante du préfet pour lui communiquer nos revendications à la fois nationale et locale. Ce fut notamment l'occasion de revenir sur la pression démographique que connaît le Val d'Oise en particulier dans l'académie de Versailles. Nous sommes revenus sur les moyens qui ne suivent pas pour permettre la réussite de tout-e-s en particulier sur le bassin d'Argenteuil Bezons et sur l'Est du département. Nous avons fait le lien avec les mobilisations sur ces deux bassins. Nous avons aussi rappelé que l'Etat par la voix de sa sous-préfète devait nous apporter des réponses ... en février dernier. Nous sommes revenus sur le refus du développement de l'apprentissage en lycée professionnel en

particulier dans les quartiers les plus populaires du département. Ce fut enfin l'occasion de revenir sur la nécessité d'une carte de l'éducation prioritaire pour les lycées, revendication particulièrement importante pour les établissements du Val d'Oise.

Dans le même temps, des mobilisations ont lieu dans les établissements. Le vendredi 18 mai dernier, le lycée Simone de Beauvoir était en grève pour exiger des moyens supplémentaires aussi bien du point de vue de l'enseignement que de l'encadrement des élèves. Ils ont été reçus par la DSDEN qui a apporté des heures de projet et la perspective d'un poste de CPE stagiaire. Ces annonces, insuffisantes, traduisent néanmoins que c'est bien la mobilisation collective qui permet de gagner plus.



CERTIFIÉ.E.S, CPE et PLP :
DOSSIER SYNDICAL D'ACCÈS A LA HORS CLASSE
PAR TABLEAU D'AVANCEMENT

(mettre une croix dans la case correspondante)

Syndiqué.e CGT : oui non

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Email : @ Téléphone :

Corps : CPE CERTIFIÉ.E PLP

Discipline :

Affectation actuelle :

Type d'établissement : Nom de l'établissement et Ville
(LPO, LGT, LP, Collège, Segpa, EREA)

Date d'entrée dans le corps (Classe Normale) :

Échelon actuel et date d'entrée :

Date de l'inspection du « rendez-vous carrière » :

Date de l'entretien avec le chef d'établissement du « rendez-vous carrière » :

Autres infos sur votre situation actuelle (congrés...) :

Avis du chef d'établissement

Très satisfaisant Satisfaisant A consolider

Avis du corps d'inspection

Très satisfaisant Satisfaisant A consolider

Ces avis sont normalement consultables via l'application I-PROF

Voir site des Élu.e.s

<http://www.cgteduc-versailles.fr/gestion-de-carriere-1/hors-classe/>

Dossier syndical à retourner à l'adresse suivante :

CGT-Éduc'action Versailles - La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE.
ou par email à eluscgtversailles@gmail.com

Promotion de GRADE

Dans un contexte économique de crise, et un pouvoir d'achat en dégradation constante, l'avancement de grade des enseignants revêt une importance toute particulière dans la carrière.

La Hors Classe : le droit à l'arbitraire !

La Hors-Classe est le deuxième grade du corps (les deux autres étant la Classe Normale et la Classe Exceptionnelle). **Il s'agit d'un grade au mérite** : la promotion à la Hors Classe n'est donc pas automatique et de ce fait ne constitue pas un droit...

Le ministère s'est engagé à ce que l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation puisse atteindre la hors-classe pour une carrière complète. Pourtant, il n'apporte aucune garantie réglementaire permettant, lors des commissions paritaires, de s'assurer de la réalité de cette promesse. Cependant si le ministère tient à ce que chaque collègue puisse atteindre les indices correspondant à ce grade, il suffirait, comme le revendique la CGT Éduc'action, de supprimer la hors-classe et d'y substituer 3 échelons supplémentaires pour la classe normale, accessibles par tout-e-s au même rythme.

Les règles d'accès à la Hors classe ont été modifiées depuis l'instauration du PPCR (Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération). **Peuvent accéder à la hors classe de leur corps les agents comptant au 31 août 2018 au moins deux ans d'ancienneté** dans le neuvième échelon de la classe normale, y compris ceux qui sont stagiaires dans d'autres corps. Le barème pour l'accès à la Hors-Classe tient compte de l'avis du chef d'établissement et de l'IPR-IEN qui sont normalement consultable sur lprof en général une semaine avant le groupe de travail examinant les candidatures.

Les CAPA de passage à la Hors Classe commenceront par les CPE le 5 juin pour se finir le 20 juin par les PLP. Il est donc essentiel de **nous transmettre votre fiche de suivi** avec toutes les informations afin que les élu-e-s puissent intervenir efficacement. Ces dernier-e-s auront en effet pour rôle de vérifier les tableaux d'avancement et d'éviter que quelqu'un ne soit oublié ou lésé. **N'hésitez pas à diffuser cette fiche à tout-e-s nos sympathisant .e .s**

Nous rappelons que la CGT revendique une déconnexion totale de la rémunération avec la valeur professionnelle. Elle propose pour les personnels enseignants, d'éducation et psychologues, un déroulement de carrière sur un seul grade de 18 échelons avec un seul rythme d'avancement identique pour tous. Elle revendique un traitement de début de carrière équivalent à deux fois le SMIC pour arriver à un doublement minimum du traitement en fin de carrière.

Classe exceptionnelle : l'arbitraire au centre

Une des raisons qui avait amené la CGT à refuser de signer le PPCR résidait dans les modalités d'accès à la nouvelle classe exceptionnelle qui était conçue comme un grade d'accès fonctionnel excluant, à terme, 90 % des personnels enseignants, d'éducation et psychologues puisque seulement 10 % des membres d'un corps donné pourront accéder à ladite classe. Ce nouveau grade est en définitive un grade à accès fonctionnel pour 80 % de l'ensemble des promouvables ayant rempli des fonctions particulières ou exercé dans des établissements relevant de l'Éducation prioritaire (vivier 1). Les 20% restant y accèdent au regard d'un parcours professionnel considéré comme exceptionnel (vivier 2).

Les critères retenus par le rectorat pour octroyer les avis qui conditionnent les promotions sont très subjectifs. Ainsi, la création de ce nouveau grade introduit encore plus d'arbitraire et de pratiques individualistes et clientélistes dans nos métiers.

En consultant le tableau d'avancement de la classe exceptionnelle 2017 ; nous avons pu constater que certain-e-s collègues sont encore loin de l'âge de la retraite et risquent de bloquer pendant de nombreuses années les possibilités de futures promotions pour l'accès à ce grade. Nous demandons que l'ancienneté dans le grade soit davantage prise en compte pour la promotion, ainsi que la proximité du départ à la retraite afin que les collègues puissent bénéficier de cette promotion pour le calcul de leur pension. Si vous êtes participant-e à la campagne de promotion 2018, n'hésitez pas à nous envoyer un mail avec toutes les informations nécessaires pour que l'on puisse suivre votre dossier.

Les sales profs !

Important : Résultats mouvement intra.

Si vous avez participé au mouvement 2018 dans notre académie, les élu-e-s paritaires de la CGT Educ'action Versailles vous informeront de votre affectation pour la prochaine rentrée.

Les **FPMA** et **CAPA** chargées d'examiner les affectations se réuniront normalement entre le **8 juin 2018 et le 17 juin**. Nous vous informons que nous tiendrons des permanences au **06 40 16 79 39** pendant toute la période, **tous les jours de 10 h 00 à 18 h 00**. Pour les certifié-e-s et agrégé-e-s, les matières qui auront été validées au cours de la journée seront renseignées sur le site académique. N'hésitez pas à diffuser cette information à vos collègues

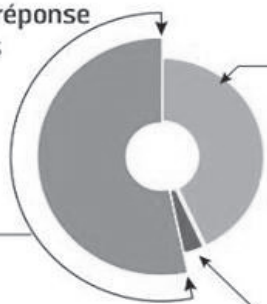
Rassemblement unitaire de soutien aux lycéen.es arrêté.es lors de l'occupation du lycée Arago. En garde à vue depuis 48h ! Sorties au compte-goutte... Libération de tout.tes les manifestant.es arrêté.es le 22 mai !



PARCOURSUP le 23 mai 2018

Sur **810 000 lycéens** qui ont émis des vœux :

53,5 % ont reçu une **réponse positive** mais pas forcément dans leurs filières préférées



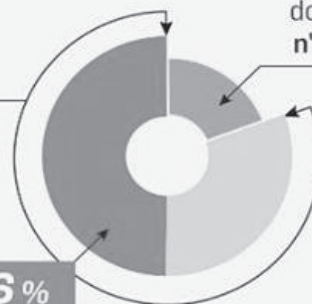
43 % sont sur liste d'attente

3,5 % n'ont reçu que des réponses négatives

APB le 8 juin 2017

Sur **808 740 lycéens** qui ont émis des vœux :

80,7 % ont reçu une **réponse positive...**



... dont 49,6 % qui ont obtenu leur premier choix

ADRESSES UTILES



CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

unsen@ferc.cgt.fr

www.unsen.cgt.fr

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs
Pierreux

92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Mathieu Moreau
et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques
en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour
être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'in-
formations pratiques et d'actualités sur notre site
Internet)

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

cgteducation78@gmail.com

<http://www.cgteduc-yvelines.fr/>

Co-secrétaires départementaux :
Sylviane Laporte- Fray Nicolas Terme

Permanence : Jeudi et vendredi
9 heures 30—18 heures 30

SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

sdencgt91@gmail.com

Secrétaire départemental :
Yannick Billieuc

Permanences : Mardi et jeudi 10h-
16h, Mercredi 14 H- 16 H

SDEN-CGT 92

La rotonde 32-34 Avenue des champs
Pierreux 92 000 Nanterre

È06 81 96 51 23

Premier degré 06 40 58 25 46

Second degré : 06 38 79 32 38

cgteduc92@gmail.com

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaire départemental :
Samuel SERRE

Permanence : Le mercredi matin et le
vendredi à partir de 10h00

SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

sden-cgt-95@wanadoo.fr

Site : [http://](http://www.cgteducation95.ouvaton.org)

www.cgteducation95.ouvaton.org

Co-secrétaires départementaux :
Olivier Delous, Mathieu Moreau

Permanence : Mardi 10-17h et ven-
dredi 10-17h

ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM :

Prénom :

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire, ATSS (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal :

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Bulletin à renvoyer à la CGT Educ'action Versailles La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE